

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors des assises de la Filière Forêt-Bois nous avons pu déplorer l'absence totale des ETF dans le supplément spécial édité par l'*Est Républicain*. Il faut croire que notre profession ne devait pas intéresser la rédaction de ce grand quotidien régional. Heureusement pour nous que la revue *Pays Comtois* que nous avons contacté fin 2010 a permis de réparer cet oubli. En effet, dans son numéro spécial de juin, pas moins de 15 pages sont consacrées à notre profession. Nous savons que nos métiers manquent d'attractivité et qu'ils sont réputés pénibles. C'est vrai aussi que nous avons parfois du mal à faire entendre notre voix et que nous devons nous battre pour maintenir auprès de nos clients et partenaires des prix de prestation acceptables et raisonnables. C'est vrai aussi que nous ne sommes pas toujours d'accord entre nous, mais nous avons tous en commun la passion de nos métiers. C'est cette passion que nous avons souhaité mettre en avant.

En juin nous avons signé avec la Région, l'Etat et l'Europe les différentes conventions qui nous permettent de fonctionner dans le cadre du Contrat d'Aide à la Compétitivité de la filière Forêt-Bois. S'il nous arrive de souligner que nous sommes parfois les oubliés dans les grandes discussions qui animent l'amont et l'aval de la filière, ces soutiens nous aident à nous rappeler que nous occupons pourtant une place singulière et importante.

Après la Finlande en 2010, Pro-Forêt a organisé en mai un voyage d'échanges professionnels en Autriche. Nous avons été chaleureusement reçus par M. KONRAD, président de la toute jeune association nationale des ETF d'Autriche. Nous avons alors pu observer que les entreprises autrichiennes souffraient elles aussi d'un déficit d'image. La grosse différence vient sans nul doute qu'ils sont davantage soutenus par les producteurs et acheteurs dans un système gagnant-gagnant.

Si l'usage du GPS pour la navigation routière est largement répandu, nous observons que son usage à des fins professionnelles est plutôt rare. Il suffit de consulter un cahier des ventes de l'ONF pour constater que les parcelles ne sont pas géo-localisées, idem dans les appels d'offre. Pour amorcer un éventuel changement, nous cherchons donc à sensibiliser les ETF équipés à indiquer systématiquement sur les factures et contrats les coordonnées des places de dépôt que le client pourra transmettre au transporteur. Pour accompagner ce changement, Pro-Forêt propose une aide individuelle aux ETF désireux de mieux tirer parti de leurs appareils.

Depuis 2 ans, Pro-Forêt en collaboration avec EDT et la MSA propose aux ETF une cellule d'appui technique à la réorientation professionnelle. Force est de constater que les demandes ont davantage concerné des situations de grandes difficultés financières. Ce que nous savons moins, c'est que dans certains cas, le revenu de solidarité active (rSa) peut être un véritable recours.

**Michel PRETOT**  
Président de Pro-Forêt

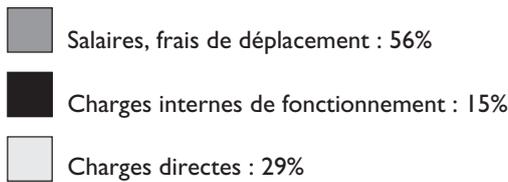
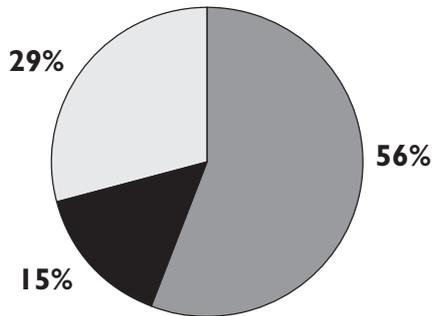
## Fonctionnement 2011

### Pro-Forêt

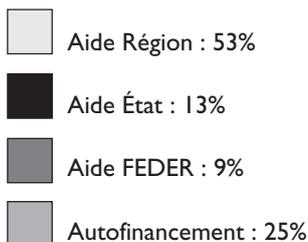
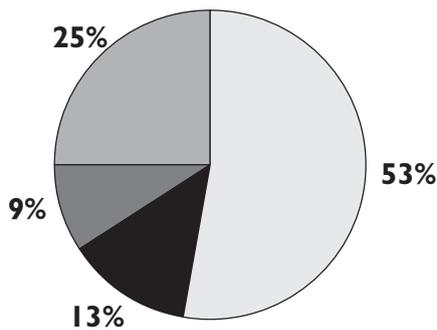
En juin, l'association Pro-Forêt a signé avec la Région, l'État et l'Europe les différentes conventions qui nous permettent de fonctionner dans le cadre du Contrat d'Aide à la Compétitivité de la filière Forêt-Bois.

Pour 2011, notre budget de fonctionnement prévisionnel est de 132 045 € HT (hors programme Bois-Énergie).

#### Dépenses



#### Recettes

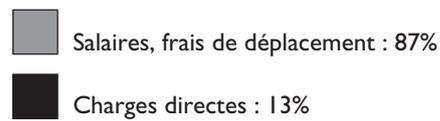
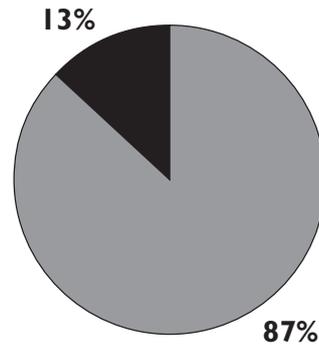


À noter que les adhésions à Pro-Forêt et Forêt-Défi sont indispensables au bon fonctionnement de l'association. Sans celles-ci, pas d'autofinancement possible, donc pas de subventions.

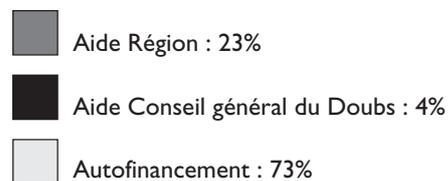
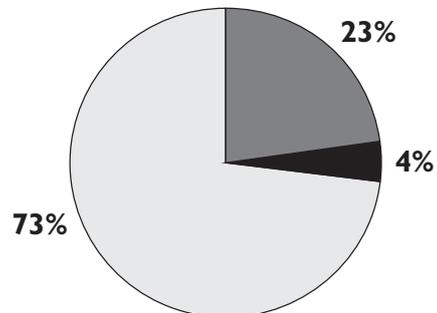
### Pro-Forêt Entraide

Le service de remplacement Pro-Forêt Entraide bénéficie également de financements dans le cadre du CAC. Le budget de fonctionnement annuel est évalué à 70 220 € HT.

#### Dépenses



#### Recettes



À noter que les adhérents bénéficient d'aides individuelles de la part de la MSA de Franche-Comté pour certains remplacements (paternité, maladie, accident)

Depuis sa création en 1999, l'intérêt d'un service de remplacement n'est plus à démontrer.

Pourtant, si le nombre d'adhérents est relativement stable d'une année sur l'autre, nous observons pourtant qu'il y a peu de nouvelles adhésions. Autrement dit, ce service est plutôt bien apprécié par les adhérents actuels.

Vous faites partie des indécis ? N'hésitez plus, contactez nous !

## Le Président de l'ADEME en visite en Franche-Comté



Le Président de l'ADEME, M. Philippe VAN DE MAELE, est venu en Franche-Comté le 20 mai dernier et s'est rendu dans le Pays Loue-Lison.

Il a dans un premier temps visité l'aire de stockage de l'ETF François GIRARD à Fertans.

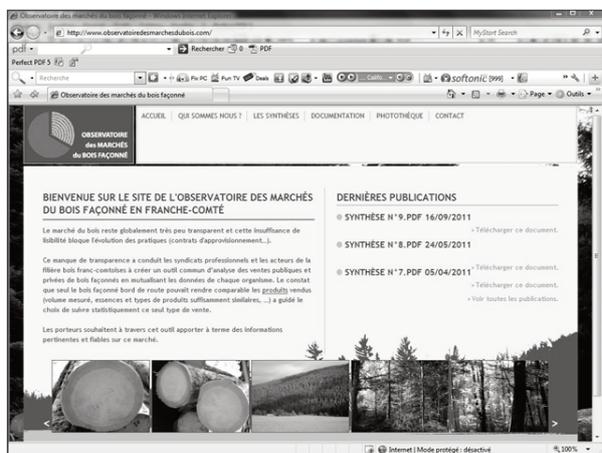
Didier BARTHELET lui a fait un exposé sur la filière franc-comtoise d'approvisionnement-stockage en plaquettes forestières, puis François GIRARD lui a présenté son entreprise de travaux forestiers et le développement de ses activités bois énergie.

Accompagné des élus du secteur, M. VAN DE MAELE a ensuite visité la chaufferie d'Amancey, puis assisté à une présentation du Plan d'Approvisionnement Territorial Loue-Lison.

## L'observatoire des marchés du bois

Les syndicats professionnels et les acteurs de la filière bois, en partenariat avec le CFPPA de Châteaufarine, ont souhaité créer un outil commun d'analyse des ventes publiques (bois sur pied uniquement) et privées en mutualisant les données de chaque organisme :

[www.observatoiredesmarchesdubois.com](http://www.observatoiredesmarchesdubois.com)



## Aides MSA

L'intérêt du coin hydraulique et du câble synthétique pour préserver son capital santé n'est plus à démontrer. Dans ce contexte, la MSA de Franche-Comté a décidé d'accorder des aides pour l'acquisition de ce type de matériel. Soit 30% du montant HT (plafonné à 300 €). Ces aides à l'acquisition s'adressent aux employeurs de main d'œuvre et sont limitées à deux aides par an par employeur.

[www.etfcomtois.com](http://www.etfcomtois.com)



Mis en ligne en mai 2010, ce site d'information propose régulièrement des informations récentes actualisées.

Actuellement vous avez la possibilité de voir,

- la vidéo réalisée en 2006 pour promouvoir la profession.
- le reportage réalisé par France3 sur la pénibilité du métier,
- les articles édités dans la revue Pays Comtois,
- les dernières offres d'emploi,
- Les résultats de certaines ventes de bois
- les attestations MSA, RC et K-Bis au titre de l'année 2011 des adhérents Forêt-Défi.

N'hésitez pas à visiter ce site qui est avant tout le vôtre.

De plus un certain nombre d'informations sont adressées directement aux professionnels nous ayant communiqué leur adresse de courrier électronique.

**Si vous souhaitez être destinataire de ces informations, communiquez-nous votre adresse en nous envoyant un message à l'adresse suivante :**

[info@pro-foret.com](mailto:info@pro-foret.com)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale du Syndicat Régional des ETF se déroulera  
vendredi 16 décembre à 16h00 à la Maison de la Forêt et du Bois

## Échanges et rencontres professionnelles

Dans le cadre de son programme d'actions 2011, l'association Pro-Forêt a organisé un voyage d'étude en Autriche du 23 au 27 mai. 6 professionnels ont participé à ce voyage.



*Départ de la Maison de la Forêt et du Bois*

La première visite les a conduits en Carinthie et plus précisément à Paternion afin de visiter une propriété forestière de 8 500 ha appartenant à une très ancienne famille noble autrichienne.

Avant de se rendre sur le chantier d'exploitation forestière, M. Straubinger, ingénieur forestier, en charge des relations commerciales, leur a fait visiter une aire de dépôt. En effet, compte-tenu du relief très montagneux, les bois ne sont pas stockés en forêt, ils sont sortis au fur et à mesure pour être acheminés dans la vallée où ils sont triés en fonction des commandes des clients. Tous les bois sont donc valorisés. Le bois de qualité d'industrie alimente les grosses scieries locales, le hêtre est transformé en bois-bûche, le reste est décheté pour alimenter des chaufferies ou encore des usines de panneau. En conclusion, tout ce qui rentre sur l'aire de dépôt est destiné à un marché bien spécifique.



*Exemple de valorisation : bois bûche*

La pente moyenne des parcelles de la propriété se situe entre 60 et 75% d'où la nécessité d'exploiter manuellement. Pour l'exploitation, le domaine dispose de ses propres équipes, 50% de sa récolte est sous-traitée. Les entreprises de travaux forestiers bénéficient de contrats annuels qui font l'objet d'une négociation tous les ans.

Le domaine est divisé en 3 zones. Chacune de ces zones est placée sous la responsabilité d'un gestionnaire. Au début de l'année, chaque responsable établit son plan de gestion lequel est soumis à l'autorisation de l'office national des forêts.

L'accroissement annuel est de 8 m<sup>3</sup>/ha. Le prélèvement annuel est de l'ordre de 5m<sup>3</sup>/ha. La gestion durable est donc assurée, d'ailleurs le domaine est adhérent à PEFC Autriche.

Le gestionnaire organise les travaux en veillant à ce que chaque prestataire ait du travail tout au long de l'année. En effet, en hiver, malgré la neige, les exploitations se poursuivent. Pour cela les pistes sont déneigées. Le domaine compte environ 400 km de piste à entretenir.



*Une desserte forestière*

L'exploitation visitée est assurée par une ETF composée de deux bûcherons manuels qui travaillent dans la pente et d'un opérateur pour le câble-mât. Le coût de l'exploitation peut sembler dérisoire entre 27 et 30 € / m<sup>3</sup> pour ce type d'opération. Ce prix semble en effet être la règle quel que soit le type d'exploitation. Le rendement de l'équipe rencontrée est de 50/57 m<sup>3</sup> par jour et la journée de travail dure 10 heures.



*Exploitation par câble-mât*

Après la forêt, les professionnels ont été conviés à visiter une scierie du groupe Hasslacher, la plus grosse de Carinthie. Il s'agit d'une scierie familiale fondée en 1901 par l'arrière grand-père de l'actuel directeur. Cette scierie traite entre 630.000 et 650.000 m<sup>3</sup> de bois / an. L'ensemble du groupe traite 1M m<sup>3</sup> / an, possède 3 sites en Carinthie, un site en Styrie voisine, un site en Slovénie et un autre en Russie. Il emploie au total 850 personnes et 70% de sa production sont exportées notamment en France et au Japon.

L'aire d'approvisionnement de la scierie visitée demeure locale (entre 60 et 70 km autour de la scierie). Depuis 2006/2007, elle s'est diversifiée dans la fabrication de lamellés-collés de grande longueur destinés à la construction (une production de l'ordre de 300 m<sup>3</sup>/jour).



►► Les bois sont achetés aux propriétaires, livrés usine. Globalement ils sont achetés entre 80 et 90 € le m<sup>3</sup>. Pour les propriétaires, la plus grosse difficulté est de trouver des transporteurs compte-tenu des contraintes réglementaires très strictes sur le transport de bois (sur le tonnage et les temps de transport). C'est pourquoi, le groupe Hasslacher fait pression auprès du gouvernement pour obtenir des dérogations. Il met en avant que le fait d'augmenter le tonnage des grumiers permettrait de diminuer le nombre de rotations, ce qui constituerait par conséquent un intérêt environnemental. Il faut savoir que l'approvisionnement de la scierie représente actuellement une centaine de camions par jour.

Les relations commerciales sont très importantes avec les propriétaires dès lors que la scierie travaille pratiquement en flux tendu été comme hiver. D'ailleurs la scierie ne dispose que d'un mois de stock d'avance pour pallier à des difficultés conjoncturelles (environ un stock de 50.000 m<sup>3</sup>).

En dehors du lamellé-collé, la scierie valorise la sciure avec la fabrication de pellets. Elle dispose de deux centrales thermiques pour produire de l'électricité en utilisant les déchets et les écorces.



Visite de l'entreprise de M. Konrad

Après ces deux visites très instructives, le groupe s'est rendu dans l'entreprise de M. KONRAD, entrepreneur de travaux forestiers en Styrie et Président de la toute jeune association des entreprises de travaux forestiers d'Autriche qui compte actuellement une quarantaine d'adhérents.

Avant de visiter son chantier forestier, M. KONRAD a fait visiter son magasin. Il est en effet diversifié dans la vente d'équipements forestiers. La partie vente occupe trois personnes à plein temps dont son épouse et son beau-frère. La partie travaux forestiers permet d'employer un chauffeur. Ce dernier pouvant conduire aussi bien l'abatteuse que le porteur. M. KONRAD lui-même conduit l'abatteuse, il est également chargé des relations commerciales. Contrairement à ce que nous avons pu voir en Finlande, les entreprises de travaux forestiers restent familiales et de petite taille. Malgré un essor depuis 1993, la mécanisation reste encore peu développée.

M. KONRAD peut parfois être amené à acheter du bois sur pied pour le revendre façonné. En moyenne, il façonne entre 35 000 et 40 000 m<sup>3</sup> par an. Son activité d'exploitant représente environ 10% de ce volume.

Son souci constant vis-à-vis de son client est de donner une bonne image de son travail. Tant que le travail est payé cor-

rectement cela reste possible. Scieurs et propriétaires ont donc tout intérêt à maintenir des prix raisonnables. Il est en effet de plus en plus difficile de trouver des bûcherons manuels qualifiés.

Pour terminer le programme de visites, le groupe a été reçu par le gérant d'une chaufferie privée. Cette chaufferie toute récente est destinée à fournir en chaleur et en eau chaude près de 150 logements ainsi qu'une ZI à proximité. Bien que récente, cette chaufferie a été conçue dans l'optique de recevoir prochainement une seconde chaudière.

La chaufferie actuelle d'une puissance de 25.000 kW, permet de fournir l'équivalent de 250 foyers. L'investissement est de 4M €. Le retour sur amortissement est de 5 ans. Pour produire 2000 kW/jour, la chaufferie a besoin de 100 m<sup>3</sup> de bois.



Son fournisseur principal est une exploitation privée de 2500 ha et ce pour une meilleure aisance de la gestion de l'approvisionnement.

Les contrats d'approvisionnement ont d'ailleurs été signés bien avant la construction de la chaufferie, condition *sine qua non* pour bénéficier des aides publiques (il est nécessaire que l'approvisionnement soit réglé à 85%).

Le choix de l'implantation est lié à une demande locale importante et à des projets immobiliers en cours sur trois communes. Le réseau utilise à 80% les canalisations existantes. Pour un particulier, les frais de raccordement s'élèvent à 5 500 €. Pour un foyer de 5 personnes, le coût annuel se situe aux alentours de 1000 €. Par rapport au chauffage fuel cela représente une économie de 50%. Pour les ménages, l'amortissement se fait sur une période courte de 3 ou 4 ans. En plus, avec le raccordement, les particuliers bénéficient d'un raccordement en fibre optique. Bel exemple d'optimisation des travaux.

Certes, le voyage ne fut pas de tout repos compte-tenu de la distance parcourue en si peu de temps et de la densité du programme de visites préparé par messieurs KONRAD et LAFFRAT. Mais partout où le groupe s'est rendu, il a reçu un accueil très chaleureux et convivial.

## DOSSIER

## Que GPS choisir ? Pour quel usage

La technologie GPS a, depuis quelques années, révolutionné la navigation et notre quotidien. Même s'il n'est pas toujours nécessaire, surtout sur des chemins balisés, le GPS offre un confort et une sécurité appréciable.

**La course aux fonctionnalités**

Comme tous les produits technologiques, les GPS de randonnée suivent la tendance à la surenchère. On le voit bien sur les derniers modèles : grand écran tactile, fonctionnalités de guidage routier, lecteur mp3, appareil photos, carte topo ultra détaillée... On peut aussi dire qu'un GPS ne sert à rien et qu'on peut se contenter d'une boussole et d'une carte topo.

Sans aller jusque là, il est bien évident que certaines des caractéristiques des modèles mises en avant par les marques ne sont pas totalement nécessaires.

Un regard un peu critique pourrait par exemple considérer que :

- sauf à prendre un gros GPS, les cartes très détaillées ne sont pas très exploitables dans les conditions dans lesquelles elles sont utilisées. Les écrans tactiles ne fonctionnent pas avec des gants et ils sont très souvent trop petits pour un usage satisfaisant ;
- un appareil photo intégré ? Pourquoi pas, le seul intérêt serait de pouvoir agrémenter ses tracés de quelques photos avant de les partager par exemple sur Google maps. Pour le reste, les photos produites sont de qualité moindre, comparées à un compact standard du marché ;
- les différentes améliorations comme la boussole numérique, le lecteur mp3, la visionneuse de photos, sont consommatrices d'énergie. Et si la qualité principale d'un bon GPS est son autonomie, les derniers modèles des principaux fabricants ne sont pas aussi efficaces sur ce point que les GPS rustiques comme les eTrex. Ainsi, sur le seul plan de l'autonomie, on peut facilement observer un rapport allant du simple au double dans la durée de fonctionnement.

**Quel GPS et pour quelle utilisation ?**

Il existe plusieurs solutions pour celui qui désire s'équiper d'un GPS pour s'orienter sur le terrain.

Qu'il ait les moyens de s'équiper du meilleur, qu'il soit amateur de techniques nouvelles ou encore qu'il souhaite mutualiser ces investissements avec un GPS de voiture, l'acheteur devra faire son choix parmi différents produits, mais surtout différentes fonctionnalités :

- atteindre un point ou revenir à son point de départ, en suivant par exemple un tracé enregistré ;
- suivre le tracé d'une autre personne en le téléchargeant de son PC, ou plus généralement télécharger le tracé de sentiers de randonnée validés ;
- disposer d'une carte intégrée au GPS pour visualiser l'endroit où on se trouve sur le terrain ;
- pouvoir télécharger des cartes évoluées, des cartes topographiques ou des cartes satellites ;

- disposer d'un espace mémoire important, via un port micro SD ;
- disposer d'une fonction de guidage routier ;
- avoir la possibilité de transférer des informations d'un appareil à un autre grâce à la technologie sans fil ;
- avoir une boussole électronique pour revenir aux rudimentaires au cas où ;
- avoir un appareil photo intégré au GPS pour enrichir les tracés GPS ;
- disposer d'une forte autonomie de fonctionnement.

Les usages sont très variés et les besoins dépendent de chacun. Pour notre article nous n'avons retenu que les GPS permettant de prendre en charge des fonds de cartes topographiques en distinguant, d'une part les GPS dits de randonnée et, d'autre part, les GPS dits mixtes (route et randonnée).

**Quelles sont les différentes marques et produits actuellement sur le marché ?**

Depuis quelques années, le GPS de randonnée a connu un essor spectaculaire. Aux côtés des marques les plus connues (Garmin et Magellan), nous voyons arriver sur le marché des marques concurrentes dignes d'intérêt. Le but n'est pas de vous présenter un catalogue technique détaillé de chaque produit, mais de vous aider à faire un choix en présentant les points qui nous semblent essentiels à retenir. Pour plus de précisions quant aux produits présentés, nous vous invitons donc à vous rendre sur le site Internet des constructeurs.

**➔ GPS Garmin ➔ [www.garmin.com](http://www.garmin.com)**

Le leader mondial du GPS, Garmin, propose une gamme importante de modèles de GPS de randonnée. On note ainsi plusieurs gammes et près d'une vingtaine de modèles différents. La gamme historique eTrex bien entendu, mais aussi les plus récentes comme *Dakota*, *GPSMAP* et *Oregon*.

La gamme *Dakota* retrouve la compacité et l'autonomie qui avait fait le succès des eTrex. Il dispose d'un écran tactile et d'une bonne autonomie.

Il est doté d'une boussole électronique et d'un altimètre barométrique qui permet de déterminer l'altitude, mais surtout fournit le moyen de suivre l'évolution des conditions climatiques.

Par ailleurs, le *Dakota 20* est doté d'un récepteur GPS ultrasensible lui permettant de calculer sa position plus précisément en particulier dans les vallées encaissées ou sous couverts boisés. Il intègre un lecteur de carte micro SD ce qui lui permet de prendre en charge des cartes topographiques Garmin. Cet appareil est vendu sans cartes Topo pré chargées.



Le Dakota 20, est par conséquent un très bon petit GPS qui regroupe toutes les fonctions nécessaires attendues par un randonneur.

**La série GPSMAP 62** est le successeur de l'ancienne gamme 60. Elle reprend le même positionnement, à savoir celui d'un GPS robuste, fonctionnel, disposant d'une forte autonomie.



La gamme propose 4 modèles, le Garmin GPSMAP 62, le Garmin GPSMAP 62S, le Garmin GPSMAP 62ST et le 62STC

Il y a, à vrai dire, assez peu de différence entre les 4 produits qui proposent tous un grand écran couleur. En raison de son poids et de ses dimensions, ils sont davantage destinés à un usage professionnel.

Par rapport à la gamme précédente, ils disposent des mêmes capacités à gérer les cartes, des mêmes fonctionnalités GPS et de la même interface. Les principales évolutions sont :

- une connectique USB pour les transferts avec un ordinateur
- une autonomie un peu améliorée ~20h

La montée en gamme se fait en général en ajoutant la boussole électronique, le baromètre, la cartographie intégrée.

**La gamme Oregon** est disponible en deux modèles 450 et 550. Chacun de ces modèles ont une variante : 450T et 550T. L'Oregon 450 se différencie des 550 par l'absence d'appareil photo. Les 450T et 550T intègrent en plus une cartographie topographique de la France au 1/100 000.

Les Garmin Oregon sont bien entendu compatibles avec les cartes GPSTopo qui couvrent l'ensemble du territoire et les chemins de randonnée.

Pour le reste, les 4 produits possèdent un écran tactile de 3", la boussole triaxiale électronique, la gestion des cartes en 3D.

**On notera que la plupart des GPS Garmin offrent la possibilité de transférer des données entre GPS Garmin compatibles. Ils gèrent tous les cartes routières City Navigator pour la navigation routière.**

#### ➔ **GPS Magellan** ► [www.magellangps.com](http://www.magellangps.com)



Sans être aussi développée que chez Garmin, la gamme de GPS de randonnée Magellan est cohérente et répond correctement aux besoins des randonneurs. Magellan propose une série baptisée eXplorist.

La nouvelle gamme eXplorist est composée des eXplorist 510, eXplorist 610 et eXplorist 710.

Le GPS eXplorist 510 se positionne en entrée de gamme devant les Magellan eXplorist 610 et Magellan eXplorist 710.

Le GPS eXplorist 610 se positionne entre le Magellan eXplorist 510 et le Magellan eXplorist 710. En plus de ce que propose le 510, il dispose d'un altimètre barométrique et d'une boussole électronique. Comme les deux autres modèles de la gamme, il est livré en standard avec une carte du Monde et gère les deux modes de visualisation 2D et 3D.

Alors que le 610 est plutôt orienté rando, le 710 est fourni avec le logiciel City Series Europe qui ajoute la fonction de guidage routier.

Les trois modèles disposent d'écran tactile couleur, d'un appareil photo, d'un dictaphone. L'autonomie annoncée est de 15h.

**Pour ces appareils on peut toutefois déplorer une offre cartographique assez limitée.**

#### ➔ **Les GPS TwoNav CompeGPS** ► [www.compegps.fr](http://www.compegps.fr)

CompeGPS est une marque espagnole relativement récente qui est historiquement connue pour ses logiciels cartographiques. La marque propose deux GPS de randonnée :

- La gamme *Sportiva*, qui est plutôt orientée vers la pratique du vélo.
- Le *TwoNav Aventura*, modèle de taille supérieure et aux fonctionnalités supplémentaires.

Le *GPSTwoNav Aventura* est le premier GPS commercialisé par la marque CompeGPS. Ce GPS s'appuie sur l'expérience de la société espagnole dans le monde du logiciel cartographique (logiciels embarqués dans les anciens GPS *Evadeo* de l'IGN).

Altimètre barométrique, boussole électronique comme tous les autres GPS concurrents mais aussi thermomètre.

Un des quelques reproches qu'on pourrait faire à ce GPS, c'est son prix qui le situe dans le haut du panier.

Grâce au logiciel TwoNav inclus, il est possible de jongler avec les multiples formats existants sans aucune limites : cartes topographiques, images satellites, cartes rasters, cartes routières, voire même cartes scannées. Compe GPS propose également des cartes du monde entier sur son site Internet.

Le *TwoNav Sportiva* est d'ailleurs vendu avec une zone de son pays ou des dalles à choisir directement sur le site. Avec ses 2 Go de mémoire flash interne et son lecteur de carte micro SD allant jusqu'à 32 Go, il est possible d'emporter toute la cartographie nécessaire sans aucune limite.



➔ **Les GPS Memory Map** ▶ [www.memory-map.fr](http://www.memory-map.fr)

La marque anglaise propose deux GPS de randonnée qui semblent intéressants au regard de leurs caractéristiques.

L'Adventurer 2800 et l'Adventurer 3500 disposent d'un écran tactile. Ils sont assez compacts et sont livrés avec une offre logicielle permettant de préparer ses sorties, de choisir la carte IGN Topo qui convient pour l'installer sur son GPS. Ils sont peu connus et ne sont vendus en France que dans quelques boutiques spécialisées.

Memory Map propose également un produit hybride à grand écran qui intègre une carte micro SD de 8 Go, l'Adventurer 5700. Ce produit est davantage réservé à un usage routier.



Au niveau des caractéristiques techniques, l'Adventurer 2800 propose quelques éléments intéressants.

Sur le plan des fonctionnalités, il possède un port micro SD et permet d'embarquer des cartes topographiques variées grâce au logiciel fourni. On peut préparer sa sortie et même imprimer sa carte pour l'avoir en complément du GPS. Il est compatible avec les cartes Topo 1/25 000 de l'IGN.

Il est livré avec une carte micro SD de 2Go, son autonomie annoncée est de 8h (c'est un peu juste) et n'a pas de boussole électronique.

Le Memory Map Adventurer 3500 reprend les caractéristiques fonctionnelles du 2800. Son écran est toutefois plus gros. Il se positionne clairement en concurrent du TwoNav Aventura tout en affichant des dimensions plus petites.

➔ **GPS Medion Evadeo** ▶ [www.medion.com](http://www.medion.com)

L'IGN a revendu son activité de GPS

à la société Medion. Les produits Evadeo sont des GPS dits mixtes voiture/randonnée. Les GPS Medion commercialisés sont au nombre de deux, les modèles M3220 et M3320.



Ces GPS s'appuient sur la même base logicielle que celle des GPS TwoNav. L'intérêt est de pouvoir disposer des fonds de cartes de l'IGN. On ne recommandera pas ces GPS pour un usage 100% randonnée, même s'ils peuvent convenir à une courte sortie au départ de la voiture.

**Le principal intérêt de ces appareils est de vous guider en dehors des sentiers battus avec un fond de carte topographique comme le ferait un GPS routier classique.**

Le M3220 intègre un fond de carte IGN de randonnée au 1/100 000 de France ainsi qu'une carte routière de France. Il intègre également la base de données IGN avec plus de 1 700 000 lieux dits. Il est possible de télécharger des cartes IGN au 1/25 000. D'une autonomie de 6 h, il intègre de nombreuses fonctions en utilisation randonnée comme la conception de parcours avec des repères personnels. Le M3320 étend la fonction du guidage routier à l'Europe de l'Ouest. Il intègre également la boussole et l'altimètre.

➔ **GPS Bayo** ▶ [www.bayo.fr](http://www.bayo.fr)

Nous terminerons ce petit tour d'horizon avec une marque française assez peu connue du grand public, Bayo. Produisant à l'origine des logiciels de cartographie en exploitant les fonds topographiques IGN, Bayo s'est diversifié en commercialisant à son tour des GPS.

Il propose notamment le Bayo Exploreur 3.0. Il s'agit d'un modèle mixte routier/randonnée, même si l'autonomie est sans doute trop limitée pour de vraies sorties. La carte mémoire MicroSD 4 Go en option est intégralement consacrée au stockage de la cartographie optionnelle CartoExploreur (IGN 1/25 000 et 1/100 000) et PhotoExploreur (IGN Orthophotographies). Il est livré avec un fond de carte de la France au 1/250 000.

Son écran tactile est intuitif et permet de passer aisément d'un fond de carte à l'autre et d'enregistrer ses propres points d'intérêt. Pour l'avoir testé en conditions réelles on apprécie le mode de navigation sur fond de carte topographique permettant de se repérer facilement. Comme pour les GPS Medion, il intègre la base de données IGN avec plus de 1 700 000 lieux dits.



La nouveauté Bayo est la commercialisation depuis quelques jours d'un GPS de randonnée l'Exploreur XC qui marche sur les pas de ses principaux concurrents.

**BON À SAVOIR**

Certains GPS de voiture permettent l'intégration de cartes topographiques au 1/25 000. Pour la marque Garmin, les GPS compatibles sont, dans la gamme **nüvi**® : 1340 ; 1440 ; 200 ; 200W ; 2240 ; 250 ; 250W ; 300 ; 310 ; 350 ; 3760T ; 3790LMT ; 3790T ; 510 ; 600 et 760.

## L'évaluation des risques dans mon entreprise : les vibrations

On distingue les vibrations transmises à l'ensemble du corps des transmissions au système main-bras :

■ Lorsqu'un travailleur est assis ou debout sur un plancher ou un siège vibrant, l'exposition produit des effets sur tout le corps. C'est ce qu'on appelle une exposition aux vibrations globales du corps. Ces vibrations sont généralement transmises par des engins de chantier.

■ Lorsqu'un travailleur manipule une machine vibrante tenue à la main, l'exposition produit des effets sur les membres en contact avec la machine. C'est ce qu'on appelle une transmission aux membres supérieurs. Ces vibrations peuvent être générées par des tronçonneuses.

Les vibrations peuvent être inconfortables, gêner l'exécution des tâches et à la longue entraîner des pathologies. Les effets dépendent du niveau d'accélération, de la fréquence et de la durée d'exposition.

### Vibrations transmises à l'ensemble du corps : le conducteur d'engins forestiers.

L'exposition à des vibrations globales du corps provoque des mouvements et des effets dans l'organisme, qui peuvent :

- entraîner un inconfort ;
- affecter négativement les performances ;
- aggraver des pathologies dorsales préexistantes ;
- présenter un risque pour la sécurité et la santé.

Les vibrations de basse fréquence peuvent provoquer le mal des transports, une baisse de l'acuité visuelle, une gêne respiratoire.

Les vibrations globales du corps sont responsables de fatigue, d'insomnie, de troubles gastriques, de céphalée et de tremblements peu de temps après ou pendant l'exposition.

Le risque le plus important reste l'apparition de douleurs au niveau des lombaires, du cou et des épaules. Même si ces pathologies ne sont pas propres aux vibrations, on constate que les personnes les plus exposées à des vibrations sont plus sujettes aux lombalgies, hernies discales, dégénérescence précoce de la colonne vertébrale.

De plus, certaines études démontrent que l'exposition quotidienne pendant un certain nombre d'années aux vibrations globales du corps peut entraîner des effets sur le système digestif, le système circulatoire et l'appareil respiratoire.

### Vibrations transmises aux membres supérieurs : le bûcheron manuel

À court terme, les vibrations transmises aux membres supérieurs provoquent un engourdissement des doigts et/ou une baisse de la dextérité.

À moyen terme, elles sont responsables d'un ensemble de symptômes appelé « syndrome des vibrations ». Selon les individus et le matériel utilisé, les premiers troubles peuvent apparaître de plusieurs mois à plusieurs années après le début de l'exposition. Ces troubles sont fonctions de la fréquence de vibration des machines :

→ Équipements engendrant des vibrations de basses fréquences (<40Hz) :

- troubles ostéoarticulaires (arthrose) entraînant des douleurs au niveau de l'articulation concernée (coude, épaule, poignet) ;
- maladies de Kienböck et de Köhler : arthrose/nécrose du poignet (douleur et limitation des mouvements)
- épicondylites et épitrochléites (tendinites) ;
- syndrome du canal carpien.

→ Équipements engendrant des vibrations de moyennes fréquences (40 à 300 Hz) :

- phénomène de Raynaud (modification de coloration des doigts qui deviennent blanc, puis bleu puis rouge associé à une sensation de doigts morts) ;
- perte de la force de préhension ;
- kystes des os des doigts et du poignet ;
- modification du seuil de douleur ;
- kératodermie (épaississement de la peau).

→ Équipements engendrant des vibrations hautes fréquences (>300 Hz)

- troubles neurologiques des mains : paresthésie (trouble de la sensibilité donnant l'impression de palper du coton), picotements, engourdissements, perte de sensibilité tactile et thermique ;
- sensation de brûlure de la main qui lentement remonte jusqu'à l'épaule.

Un autre type de vibrations transmises aux membres supérieurs peut être distingué : il s'agit des chocs répétés du talon de la main lorsqu'il est utilisé comme outil de percussion. Ce geste peut être à l'origine du syndrome du marteau hypothénar (équivalent au syndrome de Raynaud sur les trois derniers doigts).

### Prévention des risques liés aux vibrations

#### Évaluation des expositions

Elle repose sur l'étude ergonomique du poste de travail incluant l'analyse des gestes et postures, la mesure du type de vibrations, mais aussi l'étude de l'organisation du travail (aménagement de phases de repos notamment).

#### Prévention technique

→ Vibrations liées aux engins :

- aménagement des voies de circulation, nivellement des pistes ;
- conception des engins : suspension, amortisseur ;
- ergonomie du poste de conduite : conception de l'assise, suspension du siège à faible fréquence de résonance.

→ Vibrations liées aux outils et machines :

- conception des outils : amélioration de la prise en main, atténuation des vibrations par dispositif de filtrage ;
- port de gants.

#### Prévention médicale

- Intérêt des phases de repos permettant la récupération ;
- Travailler au dessous du niveau de l'épaule ;
- Réduire le temps des postes, varier les travaux ;
- Éviter les facteurs déclenchant, tels le froid lorsque les lésions sont apparues ;
- Détecter les effets précoces ; douleurs, troubles de conduction nerveuse.

## La page du syndicat



ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES



**Les ressources de votre foyer diminuent, vous rencontrez des difficultés ? Le rSa peut vous permettre de compléter vos revenus ou vous garantir un minimum de ressources en l'absence de revenus.**

Depuis sa mise en place début d'année 2010, la cellule d'appui technique à la réorientation professionnelle préventive initiée conjointement par EDT et la MSA a davantage été confrontée à la situation de personnes qui en raison de problèmes de santé récurrents doivent faire face à une diminution de leurs ressources avec toutes les difficultés que cela peut poser. Or, beaucoup ignorent qu'ils peuvent prétendre au rSa et pensent à tort que cela ne concerne que les chômeurs en fin de droit. Or, le revenu de solidarité active peut être versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. L'objectif de cette disposition étant d'encourager l'activité professionnelle.

### QUELLES SONT LES CONDITIONS GÉNÉRALES POUR DEMANDER LE RSA ?

Vous avez peu ou pas de revenus et l'un des membres de votre foyer est affilié à la MSA en qualité de :

- chef d'exploitation ou d'entreprise agricole (et forestière),
- associé d'exploitation,
- collaborateur d'exploitation ou d'entreprise agricole (et forestière),

Vous pouvez demander le rSa si :

- vous résidez en France de manière régulière,
- vous avez plus de 25 ans sauf si vous avez des enfants à charge ou à naître,

### COMMENT SE CALCULENT LES CONDITIONS D'ACCÈS AU RSA ?

Quel que soit votre régime d'imposition (bénéfice agricole forfaitaire ou régime réel) les différents plafonds d'accès au rSa varient en fonction de la composition de votre foyer.

**Votre dernier bénéfice agricole connu (BA) ne doit pas être supérieur à :**

- 800 smic pour une personne seule. Majoré de :
- 50 % lorsque votre foyer se compose de 2 personnes (soit 1200 smic).
- 30 % pour chaque personne supplémentaire (soit 1440 smic lorsque votre foyer se compose de 3 personnes, dont votre conjoint).
- 40 % au-delà de 3 personnes supplémentaires, à l'exception de votre conjoint.

### COMMENT SE CALCULE LE DROIT AU RSA ?

**Le Président du Conseil général détermine les règles pour l'évaluation des revenus professionnels des non salariés agricoles pour son département.**

Cette évaluation s'effectue en principe au regard du bénéfice agricole de l'année N-2 ou du dernier bénéfice agricole connu.

### COMMENT EFFECTUER VOTRE DEMANDE DE RSA ?

Remplissez les deux formulaires de demande du rSa :

- la demande de rSa (réf. cerfa N° 13880\*01),
- la demande de rSa complémentaire pour les non salariés agricoles (réf. cerfa N° 13882\*01).

Joignez à votre demande :

- un relevé d'identité bancaire.
- votre avis d'imposition N-2 ou dernier avis d'imposition.
- le détail des aides, subventions ou primes.

Lors de l'évaluation de vos ressources, d'autres pièces justificatives pourront éventuellement vous être demandées.

**Vous pouvez vous procurer ces imprimés auprès de la MSA ou sur son site internet [www.msa.fr](http://www.msa.fr) ainsi qu'auprès du Conseil général de votre département.** Adressez votre demande à la MSA.

Toujours sur le site de la MSA, vous avez la possibilité de simuler vos droits au rSa.

**Le rSa repose sur le respect des droits et de devoirs visant une mobilisation dynamique d'accès à l'emploi.** Pour favoriser l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi, chaque bénéficiaire du rSa sans activité ou ne tirant de son activité que des ressources limitées sera accompagné par « un référent unique » nommé par le Conseil général responsable du rSa sur votre département. Selon votre situation ce référent unique sera un professionnel soit du Pôle emploi, du Conseil général, de la CAF, du CCAS ou de la MSA Franche Comté.

### CE QUE PROPOSE LA MSA DE FRANCHE-COMTÉ

**Le service social du Département Solidarité Territoire et Vie Institutionnelle de la MSA de Franche Comté a été nommé référent unique par les Conseils généraux pour les Non Salariés Agricoles soumis à accompagnement social obligatoire. La MSA propose aux bénéficiaires :**

- Un **accompagnement individuel personnalisé** visant à établir avec le demandeur un diagnostic de la situation.
- Un **bilan de santé gratuit** en lien avec le service de médecine préventive si la situation le nécessite.
- L'accès à **des formations collectives** réalisées par les Assistantes sociales de la MSA Franche Comté.
- La **possibilité d'obtenir un bilan technique d'exploitation et l'accès à des formations spécifiques** en collaboration avec les Chambres d'agriculture, EDT Franche-Comté, les Associations départementales de formation...

Par ailleurs, la MSA travaille en partenariat avec **des services d'insertion professionnelle, le Groupement d'employeur de la FRSEA, VIVEA** (fonds de formation des entrepreneurs du vivant), **Pro-Forêt...**

## Forêt-Défi

La fin de l'année est proche, l'heure est au bilan. Forêt-Défi comptait cette année 52 adhérents contre 60 l'année précédente. Depuis 3 ans, l'érosion du nombre d'adhérents est inexorable. Face à ce constat, il y a plusieurs facteurs d'explications. Le 1er vient du fait que la majorité de nos adhérents arrivent au terme de leur engagement de 5 ans. Or 2004 et 2005 avaient été des années où nous avons enregistré un nombre élevé d'adhésion. Il ne faut pas oublier que certains de nos adhérents ont également arrêté leur activité.

À la différence d'autres démarches qualités, la Franche-Comté se distingue par un engagement de formation de 2 jours par an. Dans le cadre du cycle 2011, nous avons proposé à nos adhérents 7 thèmes de formation :

- Les démarches qualités (EDT Franche-Comté)
- SSTA (MSA)
- Recyclage (MSA)
- Gestes et Postures (MSA)
- Préparer sa retraite (CFPPA)
- Se regrouper pour se développer (CFPPA)
- Les appels d'offre (CFPPA)
- Calcul du coût de revient (16 décembre)

Les adhérents ont la possibilité de valider des formations suivies en dehors de ce programme. Les professionnels qui s'investissent tout au long de l'année dans la formation (intervenants, jurys...) ou dans la vie associative et/ou syndicale valident ainsi des jours de formation.

Cette année, la nouveauté vient du fait que nous avons proposé à nos adhérents de collecter en leur nom un certain nombre de justificatifs (K-Bis, attestations MSA et assurance RC). Ces documents ont été numérisés et mis en ligne sur le site Internet de la profession. Cette démarche a concerné 42 adhérents.

Enfin, dans quelques jours, nous mettrons à la disposition de nos adhérents un nouvel outil de communication. Il s'agit d'un panneau de 80x60 cm destiné à informer le grand public sur la nécessité d'exploiter les forêts. Le but étant bien entendu de changer l'image de la profession.

Nous rappelons que les demandes d'adhésion doivent être adressées au plus tard pour le 31 janvier 2012. Après cette date, il n'est effectivement plus possible de figurer dans l'annuaire Forêt-Défi.

**Alors n'hésitez plus, adhérez à Forêt-Défi !**



## FORÊT-DEFI INSCRIPTIONS 2012

À RETOURNER AVANT LE 31 JANVIER 2012

Nom de l'entreprise	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone	
Télécopie	
Portable	
E-mail	
Fait à _____ le _____	
Signature de l'adhérent (lu et approuvé)	



Le montant de l'adhésion annuelle est de 185 € TTC pour le chef d'entreprise (95 € TTC pour les adhérents de Pro-Forêt) et 55 € TTC par unité de main d'œuvre supplémentaire dans l'entreprise. L'ETF s'engage à adhérer pendant 5 ans minimum, à suivre un cycle annuel de formation de 3 jours minimum par an. Par unité de main d'œuvre nous entendons toute personne qui en dehors du chef d'entreprise (salaire, associé) exerce une activité de production à plein temps. Sont exemptés les apprentis, les stagiaires et les emplois administratifs.

Vous voulez continuer à être informé sur la profession et aider au financement de ce bulletin ?  
 Vous voulez participer aux actions collectives, au regroupement des bûcherons-débardeurs-sylviculteurs de Franche-Comté ?  
 Vous pouvez le faire en adhérant à notre association.

**BULLETIN D'ADHÉSION 2012**

à retourner à Pro-Forêt - Maison de la Forêt et du Bois  
 20, rue François Villon, 25041 Besançon Cedex

Nom (ou raison sociale) .....

Prénom.....

Activité .....

Tél..... Fax.....

e-mail .....@.....

Adresse .....

.....

Activités :

- SYLVICULTURE MANUELLE
- SYLVICULTURE MÉCANISÉE
- ABATTAGE MANUEL
- ABATTAGE MÉCANISÉ
- DÉBARDAGE
- DÉBARDAGE PAR PORTEUR

NOMBRE DE SALARIÉS (EN DEHORS DU CHEF D'ENTREPRISE) .....

**Souhaite adhérer à l'Association Pro-Forêt pour l'année 2012.**

**Règle la somme de 90 € TTC à l'ordre de Pro-Forêt. Une facture acquittée vous sera adressée, vous pourrez prendre en compte votre cotisation dans vos charges.**

**FILIÈRE « PLAQUETTES FORESTIÈRES »**

Didier BARTHELET, 10, rue François Villon, BP 65 809,  
 25058 Besançon Cedex  
 Tel/fax : 03 81 52 21 89  
 d.barthelet@wanadoo.fr

**OUVERTURE DU BUREAU DE PRO-FORÊT**

Lundi 8 h 00 -12h30 / 13 h - 17 h 30  
 Mardi 8 h 00 -12h30 / 13 h - 19 h  
 Jeudi 8 h 00 -12h30 / 13 h - 20 h  
 Vendredi 9 h 30 -12h30 / 13 h - 18h

**BON DE SOUTIEN**

Vous souhaitez soutenir l'association Pro-Forêt et continuer à recevoir gratuitement ce bulletin ?

Je soussigné .....

Adresse .....

.....

.....

Profession .....

Je règle la somme de

10 €  20 €  30 € ou plus  \_\_\_\_\_ €

par chèque à l'ordre de Pro-Forêt

Maison de la Forêt et du Bois

20, rue François Villon, 25041 Besançon cedex

**CONTACTS PRO-FORÊT**

**Siège social**

Maison de la Forêt et du Bois  
 20 rue François Villon, 25041 Besançon Cedex

**Membres du Conseil d'Administration**

Président

**Michel Prétot**, 25210 Le Russey

Vice-Président

**Gérard Sandona**, 25370 Les Hôpitaux Vieux

Secrétaire

**Christophe Félix**, 39130 Le François

Trésorier

**Damien Vivot**, 25210 La Bosse

**Jean-Bernard Dodane**, 25390 Fuans

**Philippe Goberville**, 70400 Saulnot

**Christophe Guidoni**, 39130 Ménétrux en Joux

**Pascal Locatelli**, 25510 Grandfontaine sur Creuse

**François Pasquier**, 90100 Faverois

**Laurent Petit**, 25300 Doubs

**Jacques Vuillemin**, 25500 Les Combes

Animation: **Alain Roth** (alain.roth@pro-foret.com)

Au secrétariat: **Valérie Bole** (valerie.bole@pro-foret.com)

Tél. 03 81 41 35 18 - fax 03 81 51 79 76

Portable: 06 82 49 15 17

Email: info@pro-foret.com

Sites: www.etfcomtois.com

**Vous avez arrêté votre activité, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en informer**



ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX FORESTIERS DE FRANCHE-COMTÉ

Bulletin d'information édité par Pro-Forêt  
 Directeur de la publication: Michel Pretot  
 Comité de rédaction: Alain Roth, Didier Barthelet, Valérie Bole  
 Dépôt légal: à parution  
 ISSN: 1278-8546  
 Photos: Alain Roth, Didier Barthelet  
 Maquette/impression: CRDP de Franche-Comté